

II. — Aujourd'hui que s'accroît le retour au traditionnel chant grégorien et que, par un juste effort, on cherche à écarter des cérémonies religieuses la musique mondaine qui en déparait la splendeur et en profanait la belle simplicité, c'est presque un événement ecclésiastique que la publication de l'ouvrage de M. Chartier. Il fait connaître tout un monde disparu de personnages composant la *Maîtrise*, c'est-à-dire les enfants de chœur et leurs maîtres, les chantres, certains bénéficiers et une catégorie particulière de chanoines plus spécialement appliqués aux choses de la musique. Tous habitaient proche de Notre-Dame dans cette partie de la Cité qu'on appelait le Cloître et dont M. Chartier a pu, en s'aidant d'un plan du XVIII^e siècle, rétablir la topographie.

Les enfants de chœur avaient un double devoir : s'instruire dans les lettres et se former au chant. C'est naturellement sur ce dernier point qu'insiste l'auteur ; il recherche les noms des professeurs de musique qui tous, jusqu'à la révolution, étaient des ecclésiastiques, il indique leurs œuvres, leurs tendances traditionnelles ou innovatrices. Au chœur, avec les enfants, se rencontraient les chantres et les bénéficiers. Dans les temps anciens les chanoines seuls chantaient l'office, mais, par nécessité et aussi par abus, on introduisit, plus tard, ces auxiliaires. Ceux-ci étaient naturellement soumis au chapitre, ils avaient des règlements de vie tout particuliers ; les tentatives d'indépendance qui se produisaient parfois, n'étaient pas tolérées et les chanoines savaient repousser, par exemple, les prétentions des deux bénéficiers curés de l'église Saint-Jean-le-Rond, laquelle était considérée comme paroisse des personnes laïques demeurant dans le cloître.